

Image not found or type unknown



Heritage maison partage des biens en Algerie

Par **Rachida sefir**, le **19/11/2017** à **20:30**

Bonsoir

Je voulais vous demander mes parents sont décédés et ont laissé une maison en Algerie comme héritage.

Cependant j ai un frere qui veut s en approprié et imposer son nom comme Seul successeur et propriétaire. Nous sommes 7 sœurs et deux frères. Nous (les filles) nous ne voulons pas qu il prenne la maison de nos parents. Comme ç est en Algerie je voulais savoir si il en avait le droit. Les droits étant différents de ceux de France.

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement, Mme Sefir.

Par **youris**, le **19/11/2017** à **20:40**

bonjour,

comme vous l'indiquez, cela se passe en algérie, donc il vous faut contacter un juriste connaissant le droit algérien.

salutations

Par **Rachida sefir**, le **19/11/2017** à **21:18**

Je vous en remercie !

Par **MIL FATH**, le **09/12/2017** à **09:42**

Bonjour,

Mes Parents ont une maison en Algérie

je voulais savoir en terme d'héritage, si une fille doit prétendre à une 1/2 part et un garçon 1 part.

Merci d'avance

Cordialement

Par **Belle de nuit**, le 14/12/2017 à 00:43

Qu'est-ce que la quotité disponible ? Dans un héritage. Je veux désigner mon fils unique qui ne s'occupe pas de moi. Dois-je lui laisser quelque chose malgré tout. En quoi cela consiste-t-il ?

Par **youris**, le 14/12/2017 à 10:04

bonjour,
nous sommes un site de conseils juridiques de droit français donc non compétent pour répondre à une question relative au droit algérien.
il vous faut consulter un juriste connaissant le droit algérien.
salutations